

Impacts de la bioénergie sur la sécurité alimentaire

Directives pour l'évaluation et les réponses possibles aux niveaux national et projets

Aperçu¹

Le projet de la FAO relatif aux Critères et Indicateurs sur la Bioénergie et la Sécurité Alimentaire (BEFSCI) a élaboré une série d'indicateurs qui peuvent être utilisés pour évaluer les impacts de la bioénergie sur la sécurité alimentaire tant au niveau national que du projet. En outre, le projet BEFSCI a identifié une gamme de réponses possibles à ces impacts.

Le développement de la bioénergie moderne, de part ses impacts environnementaux et socioéconomiques, peut exercer des effets positifs ou négatifs sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire: disponibilité; accès; utilisation et stabilité.

La bioénergie peut créer, par exemple, de nouvelles opportunités d'emploi et de revenu, avec des effets favorables sur l'accès des populations aux aliments. Simultanément, si de bonnes pratiques ne sont pas mises en œuvre, la production de bioénergie peut provoquer des impacts préjudiciables sur la capacité de production de la terre ou la disponibilité et la qualité de l'eau, avec des répercussions défavorables sur la sécurité alimentaire.

Tant la nature que l'ampleur des impacts de la production de bioénergie sur la sécurité alimentaire dépendront d'un certain nombre de facteurs liés principalement au type de bioénergie envisagé, à la façon de gérer la production et au contexte environnemental, socioéconomique et stratégique où se réalise ce développement.

Certains impacts de la bioénergie sur la sécurité alimentaire peuvent découler de projets et opérations

1 Le rapport intégral est disponible à www.fao.org/bioenergy/foodsecurity/befsci

particuliers. D'autres impacts de la bioénergie sur la sécurité alimentaire pourraient résulter des effets cumulés du secteur de la bioénergie au niveau national. Une troisième catégorie concerne les impacts au niveau local attribuables à des projets et opérations particuliers qui pourraient avoir aussi des impacts à de plus grandes échelles.

Afin de comprendre les relations complexes entre la bioénergie et la sécurité alimentaire, et déterminer comment l'une influence l'autre, les évaluations des impacts de la bioénergie sur la sécurité alimentaire devront se réaliser tant au niveau national que du projet, en tenant compte aussi de la dimension internationale. Si l'on identifie des impacts négatifs à l'aide de ces évaluations, des réponses appropriées devront être mises en œuvre.

Les **indicateurs** que le projet BEFSCI a élaborés peuvent servir à réaliser de telles évaluations. En ce qui concerne le **niveau national**, le rapport du projet décrit un indicateur servant à évaluer **les effets de l'utilisation de la bioénergie et de sa production domestique sur le prix et l'offre des principaux aliments du « Panier de la ménagère » au niveau national**².

La mesure de cet indicateur consiste en deux étapes principales, la deuxième comprenant trois niveaux qui fournissent une série d'approches d'une complexité croissante pour l'évaluation des effets de l'utilisation de la bioénergie et de la production domestique sur le prix des principaux aliments du

2 Cet indicateur, qui a été élaboré sur la base des contributions techniques de la FAO et du projet BEFSCI, a été approuvé par le *Partenariat mondial sur les bioénergies* dans le cadre d'une série de 24 indicateurs de durabilité pour la bioénergie.

« Panier de la ménagère » au niveau national:

Étape 1: Déterminer les principaux aliments du « Panier de la ménagère » au niveau national.

Étape 2: Évaluer les liens entre l'utilisation de la bioénergie et la production intérieure et les changements survenant dans l'offre et/ou les prix des éléments pertinents de l'assortiment de produits alimentaires:

- Niveau I: « Indication préliminaire » sur les changements dans le prix et/ou l'offre des principaux aliments du « Panier de la ménagère » dans le contexte de l'évolution de la bioénergie résultant de la collecte de données sur les prix et les disponibilités.
- Niveau II: « Évaluation causale descriptive » du rôle de la bioénergie (dans le contexte d'autres facteurs) dans les changements observés des prix et/ou de l'offre.
- Niveau III: « Évaluation quantitative » en utilisant des approches telles que les techniques basées sur des séries chronologiques et les modèles informatiques d'équilibre général ou d'équilibre partiel.

En ce qui concerne le **niveau projet**, le projet BEFSCI a élaboré un **outil** pouvant être utilisé pour **évaluer comment une opération** agricoles existante ou envisagée comprenant un élément bioénergétique **peut influencer la sécurité alimentaire**.

L'outil BEFSCI d'évaluation de la sécurité alimentaire au niveau de l'opérateur, qui est également disponible en ligne³, se compose de trois parties:

- Changement dans l'approvisionnement alimentaire du marché intérieur.
- Disponibilité des ressources et efficacité de leur utilisation.
- Déplacement de producteurs, changement concernant l'accès aux ressources, compensation et création de revenus.

3 www.fao.org/bioenergy/foodsecurity

Chaque partie comprend un certain nombre d'**indicateurs** qui traitent des **aspects environnementaux et socioéconomiques clés** des opérations agricoles directement **liés** à l'une ou davantage des dimensions de la **sécurité alimentaire**.

Pour chaque indicateur des **seuils spécifiques et un système de cotation** sont fournis sur la base des trois catégories suivantes :

- Avantage potentiel pour la sécurité alimentaire.
- Aucune influence significative sur la sécurité alimentaire.
- Risque potentiel pour la sécurité alimentaire.

Le rapport BEFSCI décrit aussi une série de **réponses** aptes à atténuer les impacts identifiés grâce aux indicateurs susmentionnés **au niveau tant national que du projet**. Ces réponses comprennent les suivantes :

- Évaluations ultérieures des causes des impacts identifiés à l'aide d'outils et de méthodologies particuliers⁴.
- Vérification de la mesure dans laquelle les bonnes pratiques environnementales et socioéconomiques sont appliquées dans la production des matières premières bioénergétiques⁵.
- Vérification que des incitations appropriées et efficaces pour promouvoir ces bonnes pratiques sont en place⁶.
- Révision des politiques imposant ou soutenant la production et/ou l'utilisation de la bioénergie.

4 Voir le rapport BEFSCI *A Compilation of Tools and Methodologies to Assess the Sustainability of Modern Bioenergy*.

5 Voir le rapport *Good Environmental Practices in Bioenergy Feedstock Production – Making Bioenergy Work for Climate and Food Security* et l'exposé Bonnes pratiques socio-économiques dans la production bioénergétique moderne – Atténuer les risques et accroître les opportunités pour la sécurité alimentaire.

6 Voir l'exposé BEFSCI *Instruments de politiques pour promouvoir les bonnes pratiques en matière de production de matière première pour la bioénergie*.